

PREFECTURE DE L'ISERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES SERVICE ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique

sur les communes de

**CHASSELAY, CHATTE, ROYBON, SAINT MARCELLIN,
SAINT SAUVEUR, SAINT VERAND,TECHE,
VARACIEUX, VINAY**

Une enquête publique est ouverte du **19 avril 2010 au 21 mai 2010** inclus sur le territoire des communes de **CHASSELAY, CHATTE, ROYBON, SAINT MARCELLIN, SAINT SAUVEUR, SAINT VERAND,TECHE, VARACIEUX, VINAY**, concernant la demande présentée par le SIVOM de l'agglomération de Saint Marcellin en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la reconstruction d'une station d'épuration sur la commune de SAINT SAUVEUR.

Un exemplaire du dossier sera déposé en mairies de **CHASSELAY, CHATTE, ROYBON, SAINT MARCELLIN, SAINT SAUVEUR, SAINT VERAND, TECHE, VARACIEUX, VINAY**, afin d'être tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M. Eugène BIGOTTE, Lieutenant Colonel de Gendarmerie, retraité, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, sera présent en mairies pour y recevoir les observations des intéressés, aux jours et heures suivantes :

Mairie de Saint Marcellin

le lundi 19 avril 2010 de 14 h 00 à 16 h 30
le samedi 24 avril 2010 de 08 h 30 à 11 h 30
le vendredi 21 mai 2010 de 14 h 00 à 16 h 30

Mairie de Vinay

le vendredi 30 avril 2010 de 14 h 30 à 17 h 30

Mairie de Roybon

le mardi 11 mai 2010 de 14 h 30 à 17 h 30

Toute personne intéressée pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance dans les mairies citées ci-dessus, du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur qui seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents pourront également être consultés dans les mêmes conditions à la Préfecture de l'Isère - Direction Départementale des Territoires, Service Environnement, 42 avenue Marcellin Berthelot, 38100 Grenoble -